



6^{EME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

Nouakchott, le 25 février 2020

COMMUNIQUE FINAL



1. La 6^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du G5 Sahel s'est tenue le 25 février 2020 à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie, sous la présidence de **S.E.M. Roch Marc Christian KABORE**, Président du Burkina Faso, Président en exercice du G5 Sahel.
2. Etaient présents à cette Conférence les Chefs d'Etat ci-après :
 - **S.E.M. Roch Marc Christian KABORE**, Président du Burkina Faso ;
 - **S.E.M. Ibrahim Boubacar KEITA**, Président de la République du Mali ;
 - **S.E.M. Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI**, Président de la République Islamique de Mauritanie ;
 - **S.E.M. Issoufou MAHAMADOU**, Président de la République du Niger ;
 - **S.E.M. Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad.
3. La Conférence a également enregistré la participation de partenaires bilatéraux et multilatéraux du G5 Sahel, d'organisations régionales, sous régionales et internationales.

Sur la situation sécuritaire dans l'espace G5 Sahel

4. Examinant la situation sécuritaire dans l'espace G5 Sahel, les Chefs d'Etat ont condamné fermement les récentes attaques visant les forces de Défense et de Sécurité, les populations civiles, les infrastructures socioéconomiques et les lieux de culte. Ils expriment leur solidarité à toutes les victimes de la barbarie, de l'obscurantisme et de l'intolérance au Sahel.
5. Ils ont réaffirmé leur attachement à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'espace G5 Sahel et salué les efforts entrepris par les Etats membres au niveau national, régional et international visant à stabiliser la situation sécuritaire dans la région du G5 Sahel.

ny

6. Les Chefs d'État prennent note de la Déclaration de Nouakchott émanant des Imams, Oulémas et Leaders religieux musulmans représentant toute l'Afrique et qui a insisté sur l'importance de distinguer entre d'une part, le terrorisme et la violence aveugle prônés par les groupes armés et d'autre part le message de l'Islam.

La Déclaration appelle nos États à réhabiliter la pensée de la tolérance religieuse et de la coexistence pacifique entre les individus et les peuples, en s'inspirant des idéaux humains universels et des valeurs de notre continent.

7. Les Chefs d'État ont réaffirmé leur ferme détermination à mettre fin à la multiplication et à l'expansion des attaques terroristes. A cet effet, ils ont renouvelé leur engagement à renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et à poursuivre la montée en puissance de la Force conjointe à travers, entre autres, le partage des renseignements et la mutualisation des moyens, notamment les vecteurs aériens.

8. Faisant le constat de la crise sans précédent née de la dégradation de la sécurité dans l'espace G5 Sahel, les Chefs d'État appellent la Communauté internationale à soutenir les États concernés pour faire face à la crise humanitaire.

9. Les Chefs d'État ont réitéré leur appel au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour que la Force Conjointe du G5 Sahel soit placée sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et bénéficie d'un financement pérenne.

10. Les Chefs d'État se sont félicités de la signature de l'Arrangement technique entre le G5 Sahel, la Commission Européenne et l'Organisation des Nations Unies pour la fourniture d'un appui opérationnel et logistique à la Force Conjointe des Cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

11. Les Chefs d'État demeurent préoccupés par la situation en Libye. Ils encouragent et saluent les efforts déployés par la communauté internationale pour un retour de la paix dans ce pays. En rappelant les conséquences désastreuses de la crise libyenne sur la sécurité et la stabilité de l'espace G5

Sahel, ils ont réaffirmé la nécessité de placer l'Afrique à tous les processus de recherche de solutions à la crise Libyenne.

12. Les Chefs d'Etat se sont félicités des conclusions du Sommet tenu le 13 janvier 2020 à Pau entre les Chefs d'Etat du G5 Sahel et de France. Ils ont lancé un appel à tous les partenaires à soutenir les conclusions du Sommet de Pau.
13. Les Chefs d'Etat ont également souligné l'importance du partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel et ont appelé tous les partenaires à le soutenir.
14. Ils se sont aussi félicités du niveau d'opérationnalisation de la Force Conjointe du G5 Sahel et en appellent aux partenaires pour concrétiser leurs annonces faites à Bruxelles en 2018.
15. Les Chefs d'Etat se sont félicités de l'adoption, le 21 décembre 2019 à Abuja, du Plan d'action quinquennal (2020-2024) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) destiné à éradiquer le terrorisme dans la région.
Ils expriment leur gratitude aux pays de la CEDEAO pour les efforts consentis pour accompagner les pays du G5 Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée, ainsi que l'ensemble des pays africains qui soutiennent les actions du G5 Sahel. Cette dynamique traduit une prise de conscience, à saluer et à encourager, sur le plan africain dans le traitement des crises sécuritaires sur le continent.
16. Ils saluent les actions de l'Union Africaine dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et apprécient à ce titre la perspective d'un sommet extraordinaire dans les meilleurs délais, consacré à la question. Ils traduisent leur reconnaissance à la Commission pour son engagement au profit des actions du G5 Sahel.
Ils souhaitent un traitement diligent des dossiers relatifs à l'appui de la Chine et de l'Union Européenne.

uy

17. Les Chefs d'Etat réitèrent leur appel aux partenaires à soutenir les actions de la Force conjointe à travers le Fonds fiduciaire logé au Secrétariat permanent du G5 Sahel. Ils renouvellent leurs remerciements aux partenaires ayant déjà contribué audit fonds, particulièrement les pays de l'UEMOA et le Rwanda. Ils invitent les autres pays africains à suivre leur exemple, conformément à la décision du sommet du 09 février 2020 de l'Union Africaine.

Sur le développement et la mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires dans l'espace G5 Sahel

18. Les Chefs d'Etat se sont félicités de la fructueuse collaboration entre le G5 Sahel et l'ensemble de ses partenaires. Ils ont pris note avec satisfaction des efforts déployés par ces derniers en vue de concrétiser leurs promesses de financement exprimées au profit du Programme d'investissements prioritaires (PIP) et du Programme de développement d'urgence (PDU) du G5 Sahel. Ils ont constaté cependant qu'en dépit de ces efforts, le niveau de mise en œuvre des projets reste à améliorer. A cet effet, ils ont exhorté tous les partenaires à davantage de diligence dans les décaissements de leurs annonces faites, notamment en décembre 2018.

19. Les Chefs d'Etat se sont félicités de la collaboration fructueuse entre le G5 Sahel et l'UEMOA qui a permis la mise en œuvre du Projet d'aménagement territorial intégré (PATI) dans la zone des trois frontières. A cet effet, ils ont renouvelé leurs remerciements à l'UEMOA pour son important appui.

20. Les Chefs d'Etat ont noté avec satisfaction la concrétisation de l'engagement pris avec l'Union européenne à travers l'élaboration d'un Cadre d'actions prioritaires Intégré (CAPI). Ce Cadre qui ambitionne d'identifier des actions à impacts rapides, réalistes, mesurables et flexibles à mener sur les volets sécurité et développement dans les zones prioritaires, et qui renforce le dispositif programmatique du G5 Sahel.

ly

21. Les Chefs d'Etat se sont félicités de la tenue, ce 25 février 2020, à Nouakchott, de la première Assemblée Générale de l'Alliance Sahel. Ils ont salué les premiers résultats de l'Alliance et l'ont exhortée à accélérer son appui à la mise à œuvre du Programme de développement d'urgence (PDU) du G5 Sahel.
22. Manifestant leur désir de solidarité et attachés à l'intégration des peuples, les Chefs d'Etat ont pris note du niveau d'avancement du projet de création de la compagnie aérienne régionale et ont réaffirmé leur détermination à créer les conditions pour une meilleure desserte aérienne de l'espace G5 Sahel. Ils ont instruit le Conseil des ministres et le Secrétariat permanent à prendre des dispositions transitoires consistant, dans un premier temps, à une ouverture du ciel aérien de l'espace en vue de permettre aux compagnies existantes de couvrir l'ensemble des Etats membres.
23. Les Chefs d'Etat se sont félicités du niveau d'avancement de l'étude de faisabilité du projet de chemin de fer du G5 Sahel « le Transsahélien ». Ils ont réaffirmé que leur décision de financer l'étude sur les fonds propres du Secrétariat permanent comme preuve de leur engagement à concrétiser les projets structurants et stratégiques pour la Région. Ils ont appelé tous les partenaires désireux d'accompagner le G5 Sahel à manifester leur intérêt pour permettre sa mise œuvre.
24. Les Chefs d'Etat se sont félicités de l'état de mise en œuvre de la feuille de route relative à la suppression des frais d'itinérance au sein du G5 Sahel et ont instruit le Conseil des ministres et le Secrétariat permanent à prendre les dispositions pour une application intégrale de la Résolution adoptée à cet effet dans les meilleurs délais. Ils ont salué l'intérêt manifesté par la Banque mondiale à accompagner les Etats membres dans le développement des services du numérique et l'invitent à sa concrétisation.
25. Au titre de la réforme du Secrétariat permanent, les Chefs d'Etat, après examen du rapport du Conseil des Ministres, ont pris les décisions ci-après :

4

- (i) Le changement du nom du Secrétariat permanent en Secrétariat Exécutif ;
- (ii) Le mandat du Secrétaire Exécutif est de trois ans, renouvelable une fois ;
- (iii) Le maintien des quatre départements (défense/sécurité, Gouvernance, Résilience et développement humain, infrastructures) ;
- (iv) L'érection d'une Direction de l'administration, des finances et des ressources humaines rattachée au Secrétaire Exécutif dont le Directeur sera recruté par appel à candidature ;
- (v) La nomination d'un Directeur de Cabinet à l'initiative du Secrétaire Exécutif ;
- (vi) L'audit des compétences du personnel présent.

26. En outre, les Chefs d'Etat ont pris note de l'adoption de la Stratégie de communication du G5 Sahel et de l'Accord sur le statut de la Force Conjointe du G5 Sahel. Ils adoptent le Cadre d'actions prioritaires intégré du G5 Sahel.

27. Les Chefs d'Etat expriment leur profonde gratitude à **Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI**, Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement et au peuple mauritanien, pour l'hospitalité généreuse, l'accueil authentiquement africain et l'attention dont ils ont été l'objet tout au long de leur séjour à Nouakchott.

28. Les Chefs d'Etat félicitent leur frère, **Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE**, Président du Burkina Faso, Président en exercice sortant, pour ses efforts et les résultats obtenus durant son mandat.

29. Les Chefs d'Etat décident que la Présidence en exercice du G5 Sahel sera assurée par **Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI**, Président de la République Islamique de Mauritanie, pour l'année 2020.

uy

30. Les Chefs d'Etat décident par ailleurs de tenir leur prochain Sommet ordinaire en **février 2021, à N'Djamena, en République du Tchad.**

Fait à Nouakchott, le 25 février 2020

Pour la Conférence



S.E.M. Roch Marc Christian KABORE

Président du Burkina Faso

Président en exercice